

à ceux qui reviennent à lui, il leur rend ses bonnes grâces, 8-10. Ceux qui continuent à adorer les faux dieux périssent sans merci, 11-16, mais les justes seront comblés de biens, 17-25.

974. — 9^e Discours : Exclusion des impénitents du royaume de Dieu, LXVI.

3^e Le prophète s'adresse, au nom de Dieu, à tous les exilés qui s'apprentent à retourner dans leur patrie. Il leur dit d'abord à tous, sans distinction, que le Seigneur étant le créateur du ciel et de la terre, n'a pas besoin d'une maison faite de main d'homme; il repousse ensuite tous les pécheurs et leurs sacrifices, 1-6; mais Sion n'en aura pas moins de nombreux enfants que Dieu fera naître miraculeusement, 7-9, et qu'il traitera avec bonté et avec un amour maternel, 10-14. Quant aux nations infidèles et aux Juifs incrédules, il les jugera dans son indignation, 15-18. Cependant quelques Israélites resteront pour prêcher sa gloire parmi les Gentils et ramener à Dieu une partie de leurs frères, 19-20; les Gentils eux-mêmes deviendront son peuple et lui fourniront des prêtres, 21; il y aura un nouvel Israël qui vivra à jamais devant lui comme le nouveau ciel et la nouvelle terre; toute chair l'adorera; un châtiment éternel punira ceux qui n'auront point fait partie de l'Église, 22-24; cf. Marc, ix, 43, 45, 47. — « Nos autem omnibus his, dit S. Cyrille, en terminant son commentaire d'Isaïe, col. 1450, liberabit Christus per quem et cum quo sit gloria Deo et Patri cum Sancto Spiritu, in omnem sæculorum perpetuitatem. »

CHAPITRE III.

JÉRÉMIE.

975. — Division du chapitre.

Nous avons de Jérémie, outre ses prophéties, les Lamentations. A la suite de ses deux écrits est placé, dans nos

Bibles, le petit livre de Baruch, son secrétaire. Ce chapitre sera divisé en quatre articles : 1° Introduction aux prophéties de Jérémie ; 2° analyse et explication de ses prophéties ; 3° les Lamentations ; 4° Baruch.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties de Jérémie.

Vie de Jérémie. — Il est la figure et le prophète du Messie. — Sa popularité après sa mort. — Son style. — Authenticité de ses prophéties.

976. — Enfance de Jérémie.

Jérémie est de tous les prophètes celui dont les écrits nous font le mieux connaître la vie, l'œuvre, les sentiments, les souffrances. Il était d'Anathoth, petite ville sacerdotale, à une heure et demie environ au nord de Jérusalem. Son père s'appelait Helcias. S. Jérôme et plusieurs autres commentateurs ont cru que cet Helcias était le grand-prêtre qui aida si efficacement Josias dans la réforme religieuse de Juda ; mais cette identification est peu probable, parce que le pontife était de la famille d'Éléazar, tandis que les prêtres d'Anathoth étaient de la branche d'Ithamar. Quoi qu'il en soit, dans son pays natal, si proche de la capitale, Jérémie, pendant son enfance, dut entendre souvent parler avec horreur et indignation de l'idolâtrie et des cruautés de Manassé et de son fils Amons, rois de Juda. Il fut élevé dans l'amour de la loi et le respect des traditions mosaïques ; il étudia avec soin les Saintes Écritures et les oracles des anciens prophètes, en particulier Isaïe et Michée, comme l'attestent ses écrits, qui sont tout remplis de réminiscences des auteurs antérieurs et quelquefois même citent ou reproduisent textuellement leurs paroles. En grandissant, il fut témoin des efforts de Josias pour rétablir la religion mosaïque dans sa pureté primitive, et cette entreprise ne put le laisser indifférent, elle produisit dans son âme une impression ineffaçable. C'est sans doute aussi dans sa jeunesse qu'il se lia d'amitié avec la famille de Nérias, fils de Maasias, gouverneur de Jérusalem à cette époque, II Par., xxxiv, 8, et coopérateur d'Helcias et de Sa-

phan dans les réformes de Josias. Plus tard, les deux fils de Nérias, Baruch et Saraïas, devinrent les disciples de Jérémie, xxxvi, 4; LI, 59.

977. — Caractère de Jérémie.

1° Dès que Jérémie nous apparaît dans le recueil de ses prophéties, il se montre à nous plein de piété, pénétré d'un vif sentiment de sa faiblesse, sensible et même impressionnable, porté au découragement, mais brûlé du zèle de la loi de Dieu et animé du plus pur patriotisme. Piété et tendresse : ces deux mots résument tout son caractère. Ce n'est point, par tempérament, un homme de lutte et de combat, il est plus disposé à fuir le danger qu'à le braver; il est ennemi du bruit et ami de la solitude; il y a même en lui comme une teinte de mélancolie et de tristesse; il est plus aimant qu'énergique, il a plus de l'apôtre S. Jean que de S. Pierre. Dans les péchés de son peuple, il est moins frappé de leur opposition avec la loi de Dieu que des maux qui en seront le châtiment, et il se distingue par là d'Ézéchiél, son contemporain : les crimes qui excitent l'indignation d'Ézéchiél émeuvent le cœur de Jérémie; il voit le pécheur plus encore que le péché.

2° Il semble, humainement parlant, qu'un cœur si tendre était peu propre à remplir une mission prophétique à une époque agitée, troublée, comme devait l'être celle de la prise répétée de Jérusalem et de la ruine définitive du temple de Salomon par le terrible Nabuchodonosor, roi de Babylone. Dieu en jugea autrement que la sagesse humaine. Il voulut montrer en la personne de Jérémie quelle est la puissance de la grâce et la force de l'inspiration céleste, qui transforment, à son gré, les âmes et les cœurs.

Ce prêtre timide, ami de la tranquillité, qui préférerait sa solitude d'Anathoth à la vie bruyante, tumultueuse et militante de la capitale; cette nature délicate, aimante, plus portée à céder qu'à résister, devient tout autre lorsqu'il s'agit de porter aux hommes les ordres de Dieu : sa foi, sa piété, son obéissance et la grâce le changent complètement; quand

il est seul, il se désole de la mission qui lui a été confiée ; c'est un homme faible, abattu ; mais quand le Seigneur lui ordonne de porter sa parole à Juda, c'est un prophète : menaces, insultes, prisons, supplices, peuple, princes, rois, ne peuvent rien sur lui ; il n'en répète que plus fort les ordres de Dieu ; il est, comme Ézéchiél, un véritable mur d'airain, I, 18 ; xv, 20 ; cf. Éz., III, 8-9.

978. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Josias.

1° Tel nous verrons Jérémie pendant tout le cours de son ministère prophétique, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans. Nous trouverons, dans l'explication de ses prophéties, les principaux épisodes de son histoire à partir de l'époque de sa vocation. Elle eut lieu la 13^e année du règne de Josias, vers l'an 628 av. J.-C., I, 2. Il avait alors sans doute de dix-huit à vingt ans, I, 6 ; xvi, 2. Il paraît avoir quitté peu de temps après Anathoth et passé la plus grande partie de sa vie à Jérusalem, cf. II, 2, mais il vécut probablement encore quelque temps dans l'obscurité, car son nom n'est pas prononcé dans l'œuvre mémorable de la réforme religieuse, entreprise cinq ans après, la dix-huitième année de Josias ; il n'est question que de la prophétesse Holdah ; c'est à elle que le roi et ses ministres demandent conseil. Nous ne connaissons de lui aucun incident particulier pendant les dix-huit années qui s'écoulèrent depuis sa vocation jusqu'à la mort de Josias, mais nous savons qu'il menait une vie mortifiée, pénitente, solitaire, gardant la continence, xvi, 2 ; s'abstenant d'entrer dans les maisons où l'on était en fête, comme dans les maisons où l'on était en deuil, xvi, 5, 8. Bientôt les persécutions commencèrent : celle de ses compatriotes, XI, 21, et de ses proches, XII, 6, en attendant celle des habitants de la capitale et des principaux de la nation.

2° Vers la fin du règne de Josias, il doit avoir pris quelque part à la discussion des questions politiques contemporaines. Comme du temps d'Isaïe, il y avait toujours deux partis dans le royaume de Juda, celui de l'Égypte et celui de la Chaldée, qui avait remplacé maintenant le parti de l'Assyrie, ruinée

par les armes des Chaldéens et de leurs alliés. La chute de Ninive avait fourni au vieux parti égyptien l'occasion de pousser le roi de Juda à faire alliance avec le pharaon Néchao. De même qu'autrefois Isaïe, xxx, 1-7, Jérémie, par l'ordre de Dieu, combattit cette politique trop humaine, II, 18, 36. Josias se détermina, peut-être pour suivre les conseils du prophète, non seulement à ne point s'allier avec Néchao, mais aussi à s'opposer de vive force au passage de son armée, quand le monarque égyptien porta la guerre en Asie contre les Chaldéens. Dieu permit que le saint roi de Juda périt sur le champ de bataille de Maggeddo. Ce fut une des premières grandes douleurs de la vie de Jérémie, comme nous l'apprennent ses lamentations sur la mort de ce prince, II Par., xxxv, 25. Après ce malheur, il ne prévoit que trouble et confusion, succédant à ce règne de justice, xxii, 3, 16.

979. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Joachaz.

Joachaz ou Sellum, quatrième fils de Josias (609), ne régna que trois mois, I Par., III, 15; IV Reg., xxiii, 30-35; II Par., xxxvi, 1-4: Éz., xix, 3-4; il fut déposé par Néchao, ce qui montre qu'il n'était pas favorable au parti égyptien. Nous ne trouvons qu'un mot sur lui dans Jérémie, xxii, 11-12: c'est la prédiction de la mort de ce prince en Égypte, où le vainqueur l'avait emmené.

980. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Joakim.

C'est sous Joakim, second fils de Josias, 609-598, que le ministère de Jérémie prend plus d'importance. Avec ce roi, créature du pharaon, le parti égyptien était le maître en Juda, xxv, 18-19; xxvii; l'ère des persécutions allait commencer contre le prophète qui annonçait que l'Égypte serait impuissante à défendre Jérusalem contre Nabuchodonosor. Cf. xviii; xix; xxii. Jérémie nous a peint au vif quelques-unes des scènes dans lesquelles ses oracles soulevèrent contre lui les plus violents orages. La première année de ce prince, il faillit être la victime de la fureur populaire, pour avoir annoncé le sort réservé à Jérusalem; il n'échappa à la mort que

par l'intervention des princes de Juda, parmi lesquels il devait y avoir encore des conseillers de Josias, xxvi. Environ quatre ans plus tard, l'armée de Néchao, qui était allée combattre les Chaldéens en Mésopotamie, fut battue à Charcarnis, xlvi, 2. La victoire de Nabuchodonosor sur le pharaon ruina les espérances du parti égyptien en Juda. Les prophéties de Jérémie commençaient à s'accomplir. Déjà les soldats babyloniens envahissaient de nouveau la Palestine, à la poursuite des Égyptiens vaincus, et ceux qui n'habitaient point dans des villes fortifiées étaient réduits à se réfugier dans les murs de Jérusalem, comme le firent les Réchabites, xxxv; cf. IV Reg., x, 15, pour échapper à la brutalité de l'ennemi. Le prophète choisit ce moment solennel, où la patrie courait un danger évident, pour faire promulguer par son disciple Baruch tous les oracles divins qu'il avait fait recueillir en volume. L'émotion fut grande; Jérémie et son secrétaire furent obligés de se cacher; Joakim brûla le rouleau qui contenait la prédiction des malheurs de sa capitale, xxxvi. Sans se laisser décourager, Jérémie s'empressa de dicter de nouveau ses prophéties à Baruch, xlv. Il apprit, sur ces entrefaites, que la captivité de Babylone durerait soixante-dix ans, xxv, 8-12. Les malheurs qu'il avait prédits à Joakim ne tardèrent pas à se réaliser : Nabuchodonosor assiégea et prit Jérusalem; il emmena captifs un certain nombre de Juifs parmi lesquels Daniel et ses compagnons (606) (1). C'est de cette première déportation que datent les soixante-dix ans de la captivité.

(1) Daniel, i, 1, porte la 3^e année du règne de Joakim, au lieu de la 4^e année que nous lisons dans les prophéties de Jérémie. Ce n'est pas une contradiction; c'est simplement une manière différente de compter : « Daniel parle de la 3^e de Joakim achevée et Jérémie de la 4^e commencée. » Calmet, *In Jer.*, xxv, 1, p. 271. Nabuchodonosor chargea Joakim de liens et voulut l'emmener captif à Babylone, mais la mort imprévue de son père Nabopolassar l'ayant forcé de retourner précipitamment à Babylone, il laissa Joakim sur le trône de Jérusalem, ou bien, l'ayant emmené à Babylone, II Par., xxxvi, 6, il le renvoya bientôt après dans sa capitale, comme un roi d'Assyrie l'avait fait autrefois pour Manassé, II Par., xxxiii, 11-13, et c'est à Jérusalem que Joakim mourut et qu'il fut enseveli dans le tombeau de ses pères, IV Reg., xxiv, 5; Jer., xxii, 19; xxxvi, 30.

Quelques années après, Joakim s'étant révolté contre Nabuchodonosor, celui-ci vint mettre de nouveau le siège devant la capitale de la Judée. Joakim mourut probablement au commencement des opérations, et ainsi furent réalisées les prophéties faites contre lui, Jér., xxii, 19; xxxvi, 30 (598).

981. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Jéchonias.

Le fils de Joakim, Jéchonias, n'eut qu'un règne de trois mois. Jérémie lui annonça, xxii, 24-30, les malheurs qui lui étaient réservés. Bientôt après, l'oracle s'accomplissait : le roi de Juda était emmené captif en Chaldée avec les principaux de la nation, parmi lesquels se trouvait le prophète Ézéchiël, IV Reg., xxiv, 10-16; Éz., i, 2. Jérémie fut laissé à Jérusalem (598).

982. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Sédécias.

Sédécias, oncle de Jéchonias, fut mis sur le trône par Nabuchodonosor. Il respectait Jérémie et le consulta même quelquefois, xxxvii, 3; mais, dans cette période de trouble, son pouvoir était mal assis; il avait un caractère hésitant et ne sut pas toujours protéger efficacement le prophète. C'était la lie du peuple qui était demeurée en Palestine : Jérémie annonça qu'elle serait châtiée à son tour, xxiv. La prospérité renaissante de l'Égypte sous Apriès ou Hophra avait fait naître de nouvelles illusions à Jérusalem et inspiré à Sédécias lui-même des velléités de révolte. Jérémie les combattit, par ordre de Dieu, mais en vain, xxvii-xxviii; bientôt l'approche d'une armée égyptienne et le départ des Chaldéens, qui en fut la conséquence, rendirent sa situation plus périlleuse que jamais. En prévision des persécutions qui le menaçaient, il résolut d'aller se cacher à Anathoth; mais son projet fut découvert, on l'accusa de trahison et on l'emprisonna, xxxvii. Il avait cherché, dans la bonté de son cœur, à consoler les captifs de Babylone, xxix; voilà que de Babylone même, les faux prophètes le poursuivent de leur haine et pressent les prêtres de Jérusalem d'employer les moyens violents contre sa personne : ces derniers n'étaient que trop

disposés à suivre ces conseils. Non contents de l'avoir mis en prison, irrités par les prophéties qu'il continuait à faire, ils voulurent en finir avec lui et le jetèrent au fonds du puits de Melchias ; il y serait mort, sans l'intervention d'Abdémélek, eunuque éthiopien, qui le sauva avec la connivence du roi, xxxviii. Il resta cependant prisonnier. Sédécias le consulta en secret ; Jérémie lui annonça qu'il n'échapperait pas aux Chaldéens, xxxviii, 18. Ces derniers revinrent en effet au bout de peu de temps, et leur retour produisit la plus profonde consternation, xxxii, 2. La victime de la fureur populaire chercha alors à relever les courages abattus, par un acte propre à montrer la confiance qu'il avait dans l'avenir : il acheta un champ à Anathoth, xxxii, 6-9, parce que Dieu lui avait révélé « qu'on posséderait de nouveau des maisons et des champs et des vignes dans le pays, » xxxii, 15, sous le règne heureux et glorieux du Messie, xxxiii, 11, 16-18. Cependant ces belles prophéties ne devaient se réaliser que longtemps après.

983. — Ministère de Jérémie à l'époque de la ruine de Jérusalem.

L'heure fatale sonna enfin. Jérusalem fut prise, le temple brûlé, le roi et les princes emmenés en captivité (588). Jérémie eut l'amer privilège d'être bien traité par le vainqueur. Il fut délivré de prison ; on lui laissa le choix d'aller à Babylone ou de demeurer en Judée. A Babylone, c'étaient les honneurs ; à Jérusalem, c'était la désolation. Il n'hésita pas ; il resta au milieu des ruines de la cité sainte et se retira ensuite à Masphat, xl, 6. Il avait consacré quarante ans de sa vie à prévenir ou à atténuer les malheurs qui venaient de fondre sur sa patrie ; n'ayant pu les empêcher, il voulut du moins les partager. Sur les débris fumants de Jérusalem et du temple, il composa ses immortelles *Lamentations*, où son exquise sensibilité se manifeste d'une manière si touchante. Il les écrivit, d'après la tradition, au nord de Jérusalem, dans la grotte qu'on appelle aujourd'hui la grotte de Jérémie. Aucune langue ne possède d'élégie comparable à celle de ce prophète, qui avait tant aimé la ville et la maison de son Dieu, sans pouvoir les sauver. Jamais poète n'a su accu-

muler comme lui les images de la désolation et rendre la douleur plus sympathique.

984. — Dernières années de Jérémie.

Godolias, fils d'Ahicam, protecteur de Jérémie, avait été institué, par Nabuchodonosor, gouverneur de la Judée, après la ruine de Jérusalem. Les malheureux restes de Juda eurent alors quelques moments de répit, XL, 9-12, mais l'assassinat de Godolias par Ismaël et ses complices attira de nouveaux malheurs sur la Palestine. On ne sait comment Jérémie échappa aux conjurés, qui devaient lui en vouloir autant qu'à Godolias. Il est probable qu'il fut du nombre des prisonniers qu'Ismaël envoyait aux Ammonites, XLI, et qu'il fut délivré par l'arrivée de Johanan. — Le peuple craignit que le meurtre du gouverneur ne fût puni sur toute la nation. On consulta Jérémie sur ce qu'il y avait à faire. Il conseilla de rester en paix en Judée, XLII, mais il ne fut pas écouté. La foule était décidée à s'enfuir en Égypte; comme autrefois, elle accusa Jérémie et Baruch de trahison, XLIII, 3, et elle les emmena tous les deux de vive force dans la vallée du Nil. Il est facile d'imaginer combien l'exil en Égypte, ce pays dans lequel Jérémie avait toujours vu la source fatale de la ruine de sa patrie, dut lui être odieux. C'est là, à Taphnès (Daphné), près de Péluse, dans la Basse-Égypte, que cette lampe qui ne tardera pas à s'éteindre jette ses dernières lueurs. Ses paroles sont plus énergiques que jamais, il rappelle tout ce que Dieu lui a dit sur les Chaldéens, qu'il nomme serviteurs de Dieu, XLIII, 10; Nabuchodonosor élèvera son trône dans le lieu même où il leur parle, dans cette ville où ils sont allés chercher un refuge, ce qui s'accomplit en effet la 33^e année du règne de Nabuchodonosor. Il reprend avec véhémence les Juifs qui s'abandonnent à l'idolâtrie, XLIV. — Après ce dernier acte de vigueur prophétique, tout est incertain. Selon une tradition chrétienne assez bien établie, il mourut martyr, lapidé à Taphnès par les Juifs irrités de ses remontrances (1). Ainsi vécut et mourut le prophète d'Israël « dont

(1) Tertull., *Adv. Gn.*, VIII, t. II, col. 137; Ps.-Épiphane, *De vitis*

les douleurs n'ont été comparables à aucune douleur, » Lam., I, 12; « l'homme qui a vu les afflictions, » III, 1.

985. — Jérémie figure du Messie et prophète de Jésus-Christ.

Sa vie tout entière fut une prophétie vivante des souffrances et de la passion de Notre-Seigneur, et de là vient que l'Eglise a appliqué au Sauveur un grand nombre des paroles du prophète qui se rapportent directement à lui-même, comme : *Mittamus lignum in panem ejus et eradamus eum de terra viventium*, XI, 19. Cf. 21-23, etc. Mais Jérémie n'a pas été seulement la figure de Jésus-Christ, il a aussi prophétisé explicitement sa venue. Au déclin de la nationalité juive, à la veille du grand cataclysme qui semblait devoir l'anéantir à jamais, Dieu lui a fait voir l'aurore déjà blanchissante d'une alliance nouvelle, à laquelle, le premier des prophètes de l'Ancien Testament, il a donné son véritable nom, *fœdus novum*, XXXI, 31, ou, comme nous le lisons dans S. Paul, qui reproduit cet oracle, *testamentum novum*, Heb., VIII, 8. Bien mieux, Jérémie ne s'est pas contenté de nommer le Nouveau Testament, il en a décrit les caractères. Dieu a révélé à cette âme si tendre et si sensible les traits distinctifs de la loi de grâce : le peuple de Dieu, pour être sauvé, doit recevoir une loi nouvelle; désormais les relations entre le peuple et le Dieu d'Israël, entre Dieu et l'humanité, ne reposent plus seulement sur une loi extérieure, mais sur la soumission intérieure du cœur à Dieu, XXXI, 33.

986. — Popularité de Jérémie après sa mort.

Autant Jérémie fut impopulaire pendant sa vie, autant il devint populaire après sa mort. Le plus persécuté des prophètes dans l'accomplissement de sa mission a été le plus loué de tous après l'achèvement de son œuvre. Aux yeux des Juifs qui vécurent depuis la captivité jusqu'à Jésus-Christ, l'éclat d'Isaïe lui-même pâlit devant la gloire de Jérémie : ce fut pour eux le plus grand des prophètes. A me-

Prophetarum, t. XLIII, p. 239; S. Jérôme, *Adv. Jovin.*, II, 37, t. XXIII, col. 335. Cf. Heb., XI, 37, où l'on voit une allusion à son genre de mort.

sûre que la captivité de Babylone approchait de son terme, la prophétie des 70 ans, après avoir été d'abord un oracle terrible, se transformait peu à peu en un oracle de consolations (1); et celui qui l'avait prononcé devenait l'objet de la vénération et de l'amour de son peuple. Dans l'ordre de classement des prophètes, adopté par les Talmudistes de Babylone, ce n'est pas Isaïe, c'est Jérémie qui occupe le premier rang. Il n'apparut plus aux Juifs, avec raison, que comme leur défenseur et leur patron auprès de Dieu : *Hic est fratrum amator et populi Israel, hic est qui multum orat pro populo et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei* (2). C'est lui qui arme Judas Machabée, le héros vengeur de son peuple, II Mac., xv, 45-46. Jusque dans l'Évangile, nous voyons quelle haute idée les Juifs avaient de ce grand personnage, puisqu'ils ne peuvent trouver rien de mieux pour exprimer ce qu'ils pensent de Jésus que de dire qu'il est Jérémie ou quelque autre des anciens prophètes, Matt., xvi, 14.

987. — Style de Jérémie.

« Jeremias propheta, dit S. Jérôme, sermone quidem apud Hebræos Isaïæ et Oseæ et quibusdam aliis prophetis videtur esse rusticior, sed sensibus par est, quippe qui eodem Spiritu prophetaverit. Porro simplicitas eloquii, a loco ei in quo natus est, accidit; fuit enim Anathothites, qui est usque hodie viculus (3). » Il n'a pas, en effet, l'élévation et la grandeur d'Isaïe; dans ses prophéties, il s'exprime avec simplicité, sans aucune recherche (4), mais il a beaucoup de naturel et plu-

(1) Dan., ix, 2; II Par., xxxvi, 21; I Esd., i, 1.

(2) II Mac., xv, 44. S. Thomas d'Aquin, dans le *Proœmium* de son *In Hieremiam prophetam expositio*, a pris ces paroles comme le texte le plus propre à caractériser le prophète, et il le développe longuement, *Opera*, éd. d'Anvers, t. XIII, p. 1.

(3) S. Jérôme, *Prolog. in Jer.*, t. xxviii, col. 847.

(4) Il y a des répétitions de mots et de membres de phrases, vi, 12-15 et viii, 10-12; v, 9, 29 et ix, 9; ii, 28 et xi, 12-13; xi, 20 et xx, 12; xvii, 25 et xxii, 4; xvi, 14 et xxiii, 7; vii, 14 et xxvi, 6; xxiii, 19-20 et xxx, 23-24; xxxi, 35-36 et xxxiii, 25-26; xv, 2 et xliii, 11; xxx, 11 et xlvii, 28. — D'images, de pensées et d'expressions, i, 48-49 et xv, 20; viii, 14; ix, 15 et xxiii, 15; — vii, 34; xvi, 9 et xxv, 10; — ii, 27; vii, 24 et xxiii,

sieurs de ses récits sont de véritables modèles de narration, XVIII, 1-4; XIX; XXVI, etc., comparables à l'histoire de la guérison de l'aveugle-né dans S. Jean, ix. Son langage n'est pas aussi pur que celui des anciens prophètes; on y rencontre, dans l'original, des formes et des locutions araméennes.

* 988. — Authenticité des prophéties de Jérémie.

Les prophéties de Jérémie ont un cachet si personnel que la plupart d'entre elles sont universellement regardées comme authentiques. On a contesté cependant, dans notre siècle, l'authenticité de quelques chapitres. Ce sont principalement : 1° les ch. x, 1-16; xxx; xxxi et xxxiii; 2° les ch. L-LI; 3° le ch. LII. — 1° On a attribué au prophète imaginaire appelé le second Isaïe, n° 914, les chapitres x, 1-16; xxx; xxxi et xxxiii, sous prétexte que Zacharie, VIII, 7-8, cite Jérémie, xxxi, 7-8, 33 (texte hébreu), et suppose, VIII, 9, que l'auteur à qui il fait ces emprunts est son contemporain. Comme les chapitres xxxiii, xxx et x, 1-16, se relient tous ensemble et contiennent des prédictions qui rappellent la seconde partie d'Isaïe, on en conclut qu'ils sont tous de l'époque postérieure à la captivité. Mais pour arriver à ce résultat, on donne à Zacharie, VIII, 9, un sens faux. Il est question dans ce passage des discours oraux de prophètes de son temps et non de leurs écrits, encore moins de citations; bien plus, les *ÿÿ*. 7-8 ne sont pas donnés comme des citations et n'en sont pas réellement; ils sont formés, il est vrai, de membres de phrases qu'on trouve dans les prophètes antérieurs, mais ils sont arrangés et groupés d'une manière propre à Zacharie. Les chapitres incriminés de Jérémie lui appartiennent si bien que tous les critiques sont obligés d'y reconnaître son style, et que ceux qui les lui refusent sont réduits à soutenir que l'auteur s'est efforcé d'imiter son langage et y a réussi. — On fait contre le ch. x une difficulté particulière. Le *ÿ*. 11 est écrit en chal-

33; — VII, 25; XXV, 4; XXVI, 5; XXIX, 19; XXXV, 15 et XLIV, 4; — XIV, 12; XV, 2; XVIII, 21; XXI, 7, 9; XXVII, 13; XXIX, 17; XXXII, 36; XXXIV, 17; XXXVIII, 2; XLII, 16-17 et XLIV, 13, 18; — IV, 4; XXI, 12; XXIII, 2, 22; XXV, 5; XXVI, 3 et XLIV, 22; — VI, 24; XIII, 21; XXII, 23; XXX, 6 et XLIX, 24; etc.

déen, et l'on en déduit que le passage entier n'est pas de Jérémie. Tout au plus pourrait-on en conclure que la phrase chaldéenne ne lui appartient pas. Plusieurs commentateurs ont pensé, en effet, que c'était une glose qui s'était glissée dans le texte, parce qu'elle rompt la suite du discours; mais on peut très bien considérer le §. 11 comme une parenthèse, dans laquelle le prophète, à qui il n'était pas difficile de savoir quelques mots chaldéens, donne une sorte de formule pour prémunir les Juifs contre l'idolâtrie et les dieux de Babylone. — 2° Les chapitres L et LI, contenant des prophéties contre Babylone, sont rejetés comme des *vaticinia post eventum*, c'est-à-dire à cause de leur exactitude; parce qu'ils sont l'effet d'une révélation surnaturelle, ce n'est point une raison de les condamner (1). — 3° Le dernier chapitre, LII, est, dit-on, une addition supplémentaire, tirée du IV^e livre des Rois. La ressemblance du chapitre LII de Jérémie avec IV Reg., xxv, est facile à expliquer; nous avons déjà vu, n° 473, que c'était très probablement ce prophète qui avait écrit les deux derniers livres des Rois, et il ne faut jamais l'oublier en lisant ses prophéties, parce que ses récits historiques servent souvent à les mieux comprendre (2).

ARTICLE II.

Analyse et explication de Jérémie.

989. — Division générale des prophéties de Jérémie.

Jérémie a fait lui-même la collection de ses prophéties, xxxvi, 2, cf. 28 et 32, mais il les a disposées par ordre de matière et non par ordre chronologique (3). En voici la divi-

(1) Les passages xxv, 11-14; xxvii, 7; xxxiii, 14-26; xxxix, 1-2, 4-13 sont également traités de *vaticinia post eventum*.

(2) Plusieurs versets sont rejetés par certains critiques sous des prétextes futiles. Ainsi, on conteste, parce qu'on ne les lit pas dans les Septante, x, 6, 7, 8, 10; xxvii, 7; xxxiii, 14-26; xxxix, 4-13; — xxvii, 16-21 qui n'est pas omis mais modifié; — xxvii-xxix, parce que Jérémie y est qualifié de prophète, etc.

(3) L'ordre de ses prophéties ne paraît pas avoir été fixé d'une manière uniforme dans les anciens manuscrits, puisque dans les Septante

sion. L'auteur dans un prologue, I, raconte sa vocation au ministère prophétique. Le recueil même de ses prophéties se divise en quatre parties : I. Réprobation et condamnation d'Israël à cause de ses crimes, II-XVII; — II. Confirmation de cette réprobation, XVIII-XIX; — III. Exécution de la sentence, XX-XXV; — IV. Prophéties contre les peuples étrangers, XLVI-LI. — La collection se termine par une conclusion historique, LII (1).

PROLOGUE, I.

990. — Vocation de Jérémie au ministère prophétique.

L'histoire de la vocation de Jérémie est très instructive. Dieu l'appelle; il l'a choisi dès le sein de sa mère, et malgré

il n'est pas le même que dans nos Bibles. Il est semblable jusqu'au ch. XXV; à partir de là

Septante	devient	Hébreu et Vulgato
XXV, 14-18.		XLIX, 34-39.
XXVI.		XLVI.
XXXVII-XXXVIII.		L-LI.
XXIX, 1-7.		XLVII, 1-7.
— 7-22.		XLIX, 7-22.
XXX, 1-5.		XLIX, 1-6.
— 6-11.		— 28-33.
— 12-16.		— 23-27.
XXXI.		XLVIII.
XXXII.		XXX, 15-38.
XXXIII-LI.		XXVI-XLV.
LII.		LII.

Origène, *Epist. ad Afric.*, n° 4, t. XI, col. 55; et S. Jérôme, *Prolog. in Jer.*, t. XXVIII, col. 848, ont remarqué ces différences.

(1) Commentateurs catholiques : Origène, *Homiliæ in Jeremiam*, t. XIII, col. 255-543 (et dans les Œuvres de S. Jérôme, XIV homélies, t. XXV, col. 585-691); *Selecta in Jeremiam*, t. XIII, col. 543-606; S. J. Chrys., *Homilia in locum Jeremiæ*, x, 23, t. XLI, col. 153-162; Théodoret de Cyr, *In Jeremiæ prophetiam interpretatio*, t. LXXXI, col. 495-759; S. Éphrem, *In Jeremiam explanatio*, *Opera syriaca*, t. II, p. 93-162; S. Jérôme, *Comment. in Jeremiam libri VI* (les 32 premiers chapitres), t. XXIV, col. 679-900; S. Thomas, *In Hieremiam expositio*, *Opera*, éd. d'Anvers, 1612, t. XII; Maldonat, *In Jeremiam Commentarium*, 1609; Trochon, *Jérémie, Lamentations, Baruch*, 1878 (dans la Bible de M. Lethiellieux); A. Scholz, *Commentar zum Buche des Propheten Jeremias*, Warzbourg, 1880; Schneedorfer, *Das Weissagungsbuch des Jeremias*, in-8°, Prague, 1883, etc.

sa faiblesse, il est destiné à faire exécuter les ordres divins, 4-8. Le Seigneur le consacre, 9, et lui manifeste sa mission, qui consiste à détruire et à planter, 10 ; il lui montre l'avenir sous deux images symboliques : 1° celle d'une verge d'amandier (la Vulgate a traduit *virgam vigilantem*), emblème de la prompte réalisation de ses desseins, parce que l'amandier est le premier et le plus prompt des arbres à fleurir ; 2° celle d'une chaudière bouillante, tournée vers le Nord, pour marquer que les Chaldéens conduiront contre Juda coupable les peuples du septentrion, 11-16 : ces deux symboles sont comme tout le résumé de la prophétie de Jérémie. Enfin Dieu promet à son prophète secours et protection contre tous ses ennemis, 17-19.

1^{re} PARTIE : RÉPROBATION D'ISRAËL, II-XVII.

1^{re} Section : Causes de cette réprobation, II-XI.

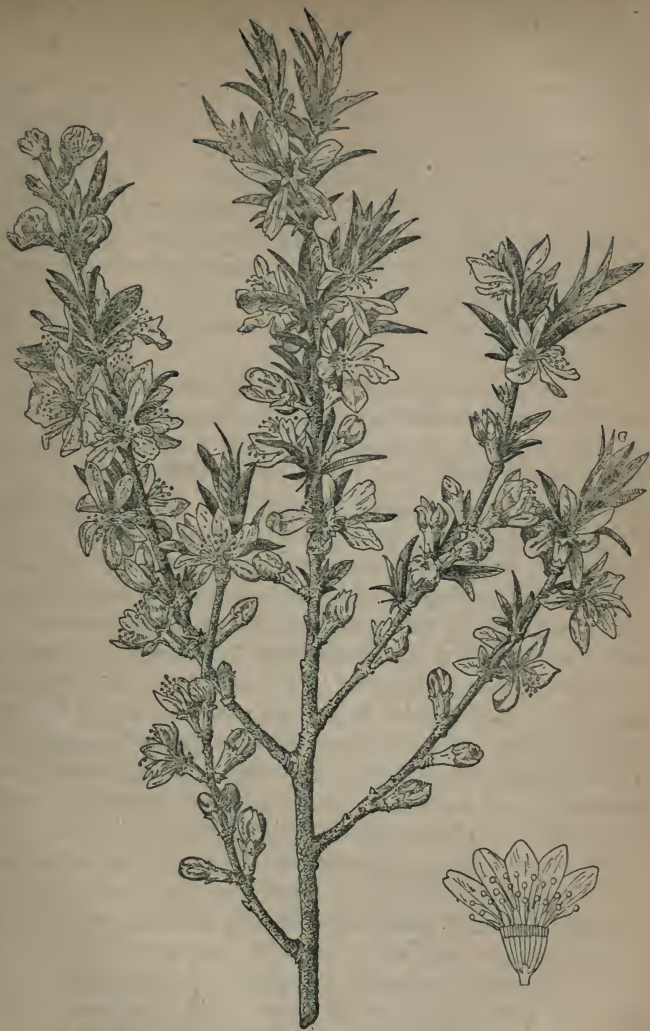
991. — 1^o Infidélité d'Israël, II-III, 5.

La première cause de la réprobation d'Israël, annoncée par les visions symboliques montrées à Jérémie dans le ch. I, c'est son infidélité. Israël, uni à son Dieu au moment de la sortie d'Égypte, lui a été infidèle, II, 1-7 ; ses chefs, les prêtres et les princes, lui ont donné le mauvais exemple, 8-9. Chez aucun peuple, on n'a vu pareille ingratitude : Dieu a été abandonné pour des idoles, 10-13. De libre qu'il était, Israël deviendra donc esclave en punition de son crime ; son pays sera dévasté par ceux-là mêmes en qui il s'est confié, les Égyptiens, 14-21. Sa honte est irrémédiable, son idolâtrie incompréhensible, 22-32 ; il la porte sur son front, 33-35 ; il l'expiera, 36-37 ; il aura beau réclamer hypocritement le pardon, il ne l'obtiendra pas, III, 1-5.

992. — 2^o Impénitence d'Israël, III, 6-X.

La seconde cause de la réprobation d'Israël, c'est son impénitence.

I. Juda n'a pas profité du malheur d'Israël pour se convertir, et a méprisé tous les avertissements divins, III, 6-IV, 4.



53. — BRANCHE D'AMANDIER FLEURIE.

(Jer., I, 11, n° 990.)

— 1° Il a vu comment Dieu a puni les dix tribus schismatiques et la ruine du royaume de Samarie, sans que cet avertissement lui servît de rien, III, 6-10. — 2° Bien plus, Israël est meilleur que Juda; aussi le prophète l'exhorte-t-il, de la part de Dieu, à reconnaître ses iniquités passées pour qu'il soit ramené à Jérusalem, 11-17. — 3° Du reste, que Juda se convertisse comme Israël, et l'un et l'autre seront pardonnés, parce que ce n'est point la volonté de Dieu, mais leurs crimes qui sont la cause de leurs malheurs, 18-25. — 4° Le salut serait donc encore possible pour Juda pénitent, IV, 1-4.

II. Juda est impénitent, malgré l'imminence du danger, IV, 5-VI. — 1° Le prophète annonce maintenant l'accomplissement de la sentence divine, en exhortant les habitants d'Israël à fuir devant les Chaldéens, IV, 5-7, et à se couvrir de vêtements de deuil, 8. — 2° Juda est dans la terreur, — oh ! s'il pouvait se convertir ! — la ville sainte est assiégée, 9-18. — 3° Accablé de douleur, le prophète voit en esprit l'œuvre de dévastation des Chaldéens, et en fait un tableau lugubre, 19-31. — 4° La cause de ces calamités, c'est qu'il n'y a plus de justes dans Jérusalem, mais seulement des hypocrites, des idolâtres, des adultères, parmi les petits comme parmi les grands, V, 1-9. — 5° Les coupables doivent donc périr, par la main d'un peuple lointain, terrible, 10-18. — 6° Ils n'ont point voulu craindre le Tout-Puissant; ils ont persévéré dans leur impénitence; ce qu'ils ont refusé d'entendre va s'accomplir, 19-31. — 7° Le Chaldéen arrive, il envahit le pays; il assiège Jérusalem, — oh ! si Jérusalem pouvait se convertir encore, avant d'être dévastée ! VI, 1-8. — 8° Mais tout le monde est sourd à la voix de Dieu; aussi personne n'échappera-t-il à la vengeance, 9-15. — 9° Exhortations, menaces, tout est inutile, tout est méprisé, aussi les sacrifices sont-ils vains et inutiles, 16-21. — 10° Le vengeur de Dieu vient du nord; il est terrible, il assiège la ville; Dieu l'a examinée, elle est coupable; son Seigneur la réprouve, 22-30.

III. Juda est impénitent, aveuglé par une fausse confiance dans le temple, les sacrifices et la circoncision, VII-X. — 1° Le

prophète doit parler, sur la porte du temple, au peuple qui entre et qui sort, VII, 1-2. Juda se confie dans le temple, mais Dieu n'habite que parmi les justes; le temp'e ne servira de sauvegarde aux Juifs qu'autant qu'ils feront pénitence, 3-7. — Le peuple se fait illusion en pensant qu'il se sauvera en allant au temple, malgré ses péchés. Cet édifice n'est plus la demeure de Dieu, c'est une caverne de voleurs; il sera répudié comme le sanctuaire de Silo; ses adorateurs, repoussés comme Éphraïm, parce que Juda se livre à des actes idolâtriques, 8-20. — 2° Juda a également confiance dans ses *sacrifices*, mais ils sont rejetés, parce que les commandements divins, dont l'observation est la condition de l'alliance entre le Seigneur et son peuple, ne sont point observés, 21-28. — Le peuple est réprouvé à cause de son idolâtrie, qui a souillé le sanctuaire, 29-34; les ossements des morts eux-mêmes seront jetés hors de leurs tombeaux, en expiation de leurs actes idolâtriques, VIII, 1-3. — 3° Rien ne peut amener Juda à la pénitence; il est sourd à la voix de Dieu, à laquelle obéissent toutes les créatures, 4-9; ses faux sages le trompent, 10-12; il périra, 13-17; il réclamera en vain du secours, il sera trop tard, 18-22. — Le prophète pourrait s'enfuir de la ville coupable, IX, 1-5, mais Dieu lui ordonne d'y demeurer pour prédire le châtiment qui la menace, à cause de son impénitence, 6-14. — Ce châtiment sera terrible, lamentable, 15-21, et rien ne pourra y faire échapper; la *circoncision* ne servira de rien, car Dieu frappera d'abord le circoncis, 22-26. — A plus forte raison les faux dieux seront-ils impuissants à protéger leurs adorateurs; ils ne sont rien, X, 1-6. — Qu'on craigne donc le seul vrai Dieu et non l'œuvre de la main des hommes; qu'on se confie en lui et non dans des idoles impuissantes, 7-16. — C'est lui qui fera dévaster la terre d'Israël et déplacer ses habitants par l'ennemi qui vient du nord, 17-23. — Puisse le Seigneur ne pas abandonner complètement son peuple et le venger un jour de ses ennemis! 24-25.

993. — 3^e La violation de l'alliance du côté d'Israël est suivie de la rupture de cette alliance du côté de Dieu, XI.

La transition de la 1^{re} à la 2^e section se fait dans le ch. XI. — Jérémie rappelle, d'abord, l'alliance de Dieu avec son peuple et les engagements qu'avait contractés Israël, la violation de ces engagements et les châtiments qui en avaient été la conséquence, 1-8. — Israël a violé de nouveau ses obligations, Dieu va donc le châtier de nouveau, et ses idoles ne lui serviront de rien, 9-13; le prophète ne peut plus même prier pour son peuple, car le Seigneur consumera sans miséricorde le peuple qu'il avait planté, 14-17. — Comme preuve de la ruine future de Juda et de la justice de Dieu, Jérémie raconte que les habitants d'Anathoth ont voulu attenter à sa vie, mais que le Seigneur a prononcé contre eux une sentence terrible, 18-23.

II^e Section : La réprobation d'Israël est définitive, XII-XVII.

994. — 1^o Le Seigneur ennemi d'Israël, XII.

Jérémie prie Dieu de châtier promptement les impies, 1-3. — Dieu lui répond de les rassembler comme un troupeau qu'on destine à la boucherie; ils vont périr, 4-6; son peuple est devenu son ennemi, il le traitera donc lui-même en ennemi et donnera son héritage à des étrangers, 7-13; il fera cependant sentir aussi le poids de sa justice aux Gentils; il les détruira, quand il plantera de nouveau son peuple qu'il déracine maintenant, 14-17.

995. — 2^o Dieu rejette son peuple comme inutile, XIII.

Jérémie reçoit l'ordre d'aller enterrer une ceinture sur les bords de l'Euphrate, où elle pourrit. Il fit le voyage réellement, selon les uns, en vision seulement, ce qui est plus probable, selon les autres. Quoi qu'il en soit, Dieu déclare qu'il s'était attaché Israël comme une ceinture, mais qu'il la rejette maintenant comme un objet hors d'usage, 1-11. — De même qu'on remplit des vases de vin, il remplit le peuple d'un esprit d'ivresse pour le briser, 12-14. — Qu'Israël fasse

donc pénitence avant que ce malheur arrive! 15-17. Mais il ne se convertit pas; malheur à lui! 18-27.

996. — 3° Dieu n'écoute aucune prière en faveur de son peuple, xiv-xv.

1° La sécheresse et la famine portent Jérémie à intercéder pour son peuple, xiv, 1-6; Israël ne mérite point, il est vrai, que Dieu ait pitié de lui, mais que Dieu le traite avec miséricorde à cause de la gloire de son nom, 7-10. — 2° Dieu lui répond qu'il ne l'exaucera pas, parce qu'il veut châtier par ces maux les péchés d'Israël; ni prières, ni sacrifices, ni la circonstance que Juda est égaré par les faux prophètes ne désarmeront sa colère; les séducteurs périront avec ceux qu'ils séduisent, 11-19. — 3° Le prophète prie encore; il fait appel à l'ancienne alliance et à la puissance du Seigneur, 20-22. — 4° Dieu est inexorable: il n'écoute aucune supplication; tous seront punis par l'un de ces quatre fléaux: maladie, glaive, famine ou captivité, à cause des crimes du roi Manassé, de l'idolâtrie du peuple et du meurtre des prophètes; il traitera Juda comme Juda l'a traité lui-même, xv, 1-9. — 5° Jérémie, ainsi rebuté, se plaint de la difficulté de son ministère prophétique, 10. — 6° Dieu le console en lui promettant son secours contre ses contradicteurs, 11-14. — 7° Le prophète le prie alors de le secourir bientôt, car il lui a toujours été fidèle, 15-18. — 8° Le Seigneur lui réitère l'assurance de sa protection et de son appui, 19-21.

997. — 4° Le Seigneur fera périr ignominieusement Israël; rayons d'espoir, xvi.

1° Dieu défend à Jérémie de se marier, parce que les Juifs seront accablés de maux et de honte, sans que personne les plaigne, 1-9. — 2° En punition de leurs crimes, ils seront emmenés en captivité dans une terre inconnue, 10-13. — 3° Mais il les délivrera cependant de l'oppression du nord, comme il les a délivrés autrefois de l'oppression de l'Égypte; il enverra des chasseurs et des pêcheurs qui les affranchiront, et il manifestera ainsi sa puissance aux yeux des Gentils, 14-21.

998. — 5° Dieu châtie les Juifs comme ils l'ont mérité, xvii.

1° Israël a irrité le Seigneur par son idolâtrie; il le livre à l'étranger, 1-4. — 2° Qui se confie en l'homme périt; qui se confie en Dieu, vit, 5-8; Dieu connaît le fond des cœurs, il traitera l'impie comme il le mérite, 9-11; au contraire, il soutiendra son prophète et confondra ses ennemis, 12-18. — 3° Digression. — Jérémie exhorte les Juifs à l'observation fidèle du sabbat; s'ils le gardent, Dieu les bénira; sinon, il les châtiara, 19-27.

II° PARTIE : CONFIRMATION DE LA RÉPROBATION D'ISRAËL, xviii-xix.

999. — Israël rejeté comme un vase de terre brisé, xviii-xix.

La seconde partie renferme le récit de deux actions symboliques qui montrent que la réprobation d'Israël est irrévocable. — 1° Dieu a résolu de punir Israël; cependant tout n'est pas encore perdu et il peut revenir sur sa résolution : le potier que va visiter Jérémie refait sous ses yeux le vase d'argile qui s'est rompu entre ses mains; si Juda fait pénitence, le Seigneur lui pardonnera, xviii, 1-11. — Juda refuse de se convertir, 12-15; la vengeance est donc inévitable, 16-17; les coupables en veulent même aux jours du prophète, 18, de sorte que, à son tour, il demande leur châtiment, 19-23. — 2° Le lieu de la scène change. Le prophète se rend dans la vallée de Ben Hinnom ou Topheth, au sud de Jérusalem, là où les idolâtres avaient commis un de leurs plus grands crimes, celui des sacrifices d'enfants, brûlés en l'honneur de Moloch ou de Baal. Il rappelle d'abord les crimes qui se sont commis en ce lieu, et les malheurs qui en seront la punition, xix, 1-9; puis, en signe de la désolation qui doit frapper d'une manière définitive Jérusalem, véritable Topheth, il brise un vase de terre qui ne peut plus être réparé, 10-13. Après cela, il se rend dans le parvis du temple et y répète les mêmes menaces prophétiques, 14-15.

III^e PARTIE : EXÉCUTION DE LA SENTENCE DE RÉPROBATION
CONTRE JUDA, **xx-xlv.**

I^{re} Section : Jugement de Dieu contre ceux qui sont cause de la réprobation, **xx-xxiii.**

1000. — 1^o Oracle contre Phassur, **xx.**

1^o Le prêtre Phassur, intendant du temple, ayant entendu Jérémie annoncer la ruine de Jérusalem et de la maison de Dieu, le frappa, et le fit mettre en prison dans le temple, 1-2. Il lui rendit la liberté le lendemain, mais le prophète lui prédit qu'en punition de ses mensonges il serait emmené à Babylone avec ceux qu'il trompait, et qu'il y mourrait, 3-6. — 2^o Jérémie s'adresse alors à Dieu et se plaint des chagrins et des insultes que lui attire son ministère; il se console, cependant, parce que le Seigneur est avec lui, 7-13. — 3^o Une nouvelle pensée de découragement le saisit, néanmoins, de nouveau, et il regrette d'être venu au monde, 14-18.

1001. — 2^o Oracles contre les rois de Juda; le Messie, **xxi-xxiii, 8.**

1^o Pendant que Nabuchodonosor assiégeait pour la seconde fois Jérusalem, Sédécias envoya Phassur et Sophonie auprès de Jérémie pour lui demander si Dieu ne ferait pas quelque miracle pour délivrer la capitale, **xxi, 1-3.** Le prophète répond que les armes des Juifs se retourneront contre eux-mêmes, parce qu'ils sont voués à la ruine, 4-7. Ceux-là seuls seront épargnés qui se livreront à l'ennemi, 8-10. Que le roi détourne la colère de Dieu par une administration exacte de la justice! 11-12. Que la ville ne compte pas sur sa force! 13-14. La maison de David ne peut être sauvée qu'en expiant toutes ses injustices, **xxii, 1-9.** — 2^o Après avoir parlé de Sédécias, le prophète nous donne ses prophéties contre les rois qui l'avaient précédé. Quant à Sellum ou Joachaz, il ne reverra pas sa patrie, mais mourra captif en Égypte où il a été pris par Néchao, 10-12. — 3^o Joakim, établi roi par Néchao, à la place de Sellum, prédécesseur de Jéchonias et de Sédécias, est condamné à une mort honteuse à cause de ses injustices, 13-19. — 4^o Juda est réprouvé, parce que ses pasteurs ne le condui-

sent pas à la vérité et à l'obéissance, mais le repaissent de vent. C'est pour cela que Jéchonias, fils de Joakim, sera livré entre les mains des Chaldéens et conduit à Babylone où il mourra sans postérité, 20-30. — 5° Dieu cependant consolera un jour son peuple en lui envoyant un bon pasteur de la race de David, le Messie, xxiii, 1-8 :

Ecce dies veniunt, dicit Dominus,
Et suscitabo David germen justum :
Et regnabit Rex, et sapiens erit,
Et faciet judicium et justitiam in terra.
In diebus illis salvabitur Juda
Et Israel habitabit confidenter ;
Et hoc est nomen, quod vocabunt eum :
Dominus justus noster. xxiii, 5-6.

Le Messie est appelé dans ce passage מִצֵּמָח, *tsémakh*, *Germe* de David (1). Dans Zach., iii, 8 et v, 12, la Vulgate à la suite des Septante a rendu le terme hébreu *tsémakh*, par *Oriens*, mais le vrai sens de ce mot est celui de germe, qui lui est donné ici par S. Jérôme. Du reste, *Oriens* désigne le Messie comme *Germe*. — Les caractères du règne du Messie nous sont prédits dans ce passage : ce rejeton de David sera roi, cf. Joa., xviii, 36, et avec lui il fera régner la justice, la sagesse et la paix, non-seulement en Juda, mais aussi en Israël, désormais réconciliés et unis. Bien plus, il sera Dieu, notre justice (2).

1002. — 3° Oracles contre les faux prophètes, xxiii, 9-40.

Les mauvais prophètes, par leurs pernicieux exemples, sont la cause principale de la corruption de Juda, 9-15; ils ont trompé le peuple par leurs prédictions mensongères et l'ont ainsi endurci dans ses péchés, mais la colère du Seigneur éclatera sur leur têtes, 16-22; il voit comment, par leurs rê-

(1) De même plus loin, Jer., xxxiii, 15, et Is., iv, 2 (Cf. xi, 1; liii, 2); Zach., iii, 8; vi, 12.

(2) Judæi attoniti, dit Théodoret, *In Jer.*, xxiii, 5-6, t. lxxxvi, col. 627, conantur hæc impudenter trahere ad Zorobabelem. Verum illos etiam considerare oportebat, illum non regem fuisse, sed ducem populi... Sed neque illi convenit nominis interpretatio. Significat enim id nomen : *Dominus justitia nostra*, vel juxta Syri interpretationem : *Domine, justifica nos*. Neutrum autem convenit Zorobabeli. »

veries, il éloignent le peuple de son culte, en donnant leurs imaginations pour une parole divine, 23-30; il viendra à eux, il leur apprendra à ne plus mépriser l'*onus* (*massa*), ou prophéties de menaces, des vrais prophètes, et il les couvrira d'une honte éternelle, 31-40.

11° Section : Jugement de Dieu contre le peuple en général ou captivité de Babylone, xxiv-xxix.

1003. — 1° Accomplissement des prophéties contre le peuple par une première déportation, xxiv.

Les menaces si souvent renouvelées ont commencé à s'accomplir : une partie du peuple a été emmenée en captivité, avec Jéchonias, par Nabuchodonosor. Jérémie voit deux paniers, l'un plein de bonnes figes, l'autre de mauvaises; le premier représente les Juifs qui ont été déportés, le second ceux qui sont restés en Judée avec Sédécias : ceux-ci périront, tandis que ceux-là seront conservés pour un meilleur avenir, xxiv.

1004. — 2° Prophéties antérieures concernant la captivité, xxv-xxix.

Le ch. xxiv est du temps de Sédécias, le ch. xxv nous fait revenir en arrière, à la 4^e année de Joakim. — 1° C'est en cette année que Jérémie avait annoncé tous les maux que Nabuchodonosor causerait à Juda et avait prédit que la captivité durerait 70 ans, 1-11. Cf. xxix, 10. Ces 70 ans courent, non de la ruine de Jérusalem et du temple, sous Sédécias, mais de la première déportation, qui eut lieu la 4^e année de Joakim, l'année même de la date de cette prophétie. Il s'écoula 70 ans depuis cette époque jusqu'à l'édit de Cyrus qui permit aux Juifs de retourner en Palestine sous la conduite de Zorobabel (606-536 av. J.-C.) (1). — 2° Ceux qui ont emmené Juda en captivité, les Chaldéens, seront punis à leur tour au bout

(1) Il y a diverses manières de compter les 70 ans de la captivité; celle que nous venons d'indiquer paraît la plus simple : elle fait partir les 70 ans de l'année même où Jérémie en fait la prophétie, n° 980. Ce prophète mentionne trois déportations distinctes, LII, 28-30, une de plus que IV Reg., xxiv, 14, et xxv, 11, qui en omet une.

de 70 ans ; tous ceux qui auront persécuté le peuple de Dieu boiront à la coupe du vin de la colère divine, 12-31 ; le Seigneur les détruira, 32-38. — 3° Non seulement le peuple sera emmené captif, mais Jérusalem et le temple seront ruinés : c'est ce que prédit Jérémie au commencement du règne de Joakim, par conséquent trois ou quatre ans avant la prophétie du ch. xxv. L'annonce des malheurs du ch. xxvi faillit coûter la vie au prophète, 1-6, n° 980, mais le danger qu'il courut ne l'empêcha point d'en maintenir l'exactitude, 7-15. Plusieurs prennent sa défense et rappellent que Michée a prédit les mêmes choses, cf. Mich., III, 12, sans être molesté par Ézéchias ; ils sauvent ainsi Jérémie, malgré l'exemple d'Uri, mis à mort par Joakim, exemple qu'allèguent ses adversaires, 16-24. — 4° Tous les peuples voisins subiront le joug de Babylone, que Jérémie se met symboliquement au cou. Quiconque se laisse tromper par les faux prophètes périra ; celui au contraire qui croira à la parole de Dieu sera sauvé, xxvii, 1-11 (1). — 5° Sédécias et Jérusalem sont prévenus des maux qui vont fondre sur Juda ; la fin prochaine de la captivité qu'annoncent les faux prophètes est un mensonge ; au contraire, ceux qui sont restés dans le pays seront déportés à leur tour et iront rejoindre ceux qui sont déjà captifs, 12-22. — 6° Cette dernière prédiction de Jérémie est confirmée par l'exemple d'Hananie et de Séméi. — I. Le faux prophète Hananie annonce que Jéchonias avec les autres captifs reviendront à Jérusalem et que les vases sacrés seront renvoyés, xxviii, 1-4. — Jérémie dément ces prédictions et déclare, au nom de Dieu, qu'Hananie mourra dans l'année, ce qui arriva en effet, 5-17. — II. Jérémie écrit aux captifs eux-mêmes à Babylone qu'ils ne doivent pas espérer un prompt retour en Judée, mais considérer au contraire la

(1) Le ch. xxvii est daté du commencement de Joakim, mais il s'adresse à Sédécias et aux envoyés des pays voisins qui se rendirent à Jérusalem au commencement du règne de ce prince, xxvii, 12 ; cf. 3 et xxviii, 1, 13. « Il semble donc qu'il faut lire ici, dit Calmet, *Au commencement du règne de Sédécias* et non pas de Joakim. Le syriaque et l'arabe ont lu Sédécias et ils sont suivis de quelques interprètes. »

Chaldée comme leur nouvelle patrie, et ne pas croire à la parole de ceux qui leur prédisent le contraire, xxix, 1-9; car la captivité ne finira qu'au terme de 70 ans, 10-15; tous ceux qui leur annoncent que la fin de leurs maux est proche les trompent, 16-23. — Un de ces faux prophètes de Babylone, Séméï, non content d'induire les captifs en erreur, avait écrit à Jérusalem pour demander qu'on mît Jérémie en prison; Jérémie lui prophétise que ni lui ni sa postérité ne verront le salut du Seigneur, 24-32.

III. Section : Prophéties messianiques, xxx-xxxiii.

1005. — 1° Restauration du peuple de Dieu, xxx.

Une partie du peuple a été déjà emmenée en captivité; la catastrophe finale approche; Jérémie songe surtout, en ces moments critiques, à consoler ses frères. Il annonce d'abord que les captifs, non seulement de Juda, mais aussi d'Israël, reviendront dans leur patrie, 1-3. — Les calamités actuelles sont grandes, mais le joug étranger sera brisé, et David, c'est-à-dire le Messie, régnera de nouveau sur son peuple, 4-11. — Israël est frappé maintenant, sans que personne puisse le secourir, mais Dieu guérira un jour les blessures qu'il lui a faites, 12-17. — Il le ramènera dans sa terre, *in novissimo dierum*, il fera régner sur lui un prince de sa race, (le Messie), quand sa colère sera apaisée, 18-24.

1006. — 2° Prophétie de la nouvelle alliance ou du Nouveau Testament, xxxi.

Le ch. xxxi est le plus important de tout le livre de Jérémie. — Israël a été infidèle à l'alliance (*testamentum*) qu'il avait faite avec Dieu; il l'a violée; elle ne subsiste donc plus par sa faute; le Seigneur est par conséquent dégagé de ses promesses, il ne le protège plus et le livre à Nabuchodonosor. Mais, dans sa bonté, il n'abandonne pas l'homme; il fera une alliance nouvelle, un testament nouveau qui embrassera l'univers entier, n° 985. Tel est le fond des pensées développées dans le ch. xxxi. — 1° L'œuvre de miséricorde, com-

mencée en Égypte, semble à jamais abandonnée; Dieu recueillera cependant les restes d'Israël et les bénira, 1-6. — 2° Il rassemblera les tronçons dispersés de son peuple et les fera revenir dans leur patrie, où l'on entendra de nouveau des chants de joie, 7-14. — 3° Maintenant Rachel pleure ses enfants qui ne sont plus, mais un jour elle sera consolée (1), car Éphraïm se convertira, et le Seigneur aura pitié de lui et le sauvera, 15-27 (2). — 4° Quand le peuple sera ainsi repentant de ses fautes, Dieu fera avec lui une nouvelle alliance, qui ne consistera plus, comme la loi ancienne, dans une multitude de prescriptions écrites, mais dans la conformité de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu, *in corde* (intelligence, volonté) *eorum scribam eam*, cf. Hebr., VIII, 8; Joa., IV, 23; il n'y aura plus alors d'adorateurs des faux dieux; tout le monde reconnaîtra le Seigneur, 28-35. — 5° Israël, quoique une partie périsse à cause de ses péchés, demeurera le peuple de Dieu; Jérusalem sera de nouveau rebâtie, tout ce qui est impur sera purifié, et la cité sainte, c'est-à-dire l'Église ne sera plus l'objet de la colère divine, 36-40.

(1) S. Matthieu, II, 17-18, a appliqué au massacre des saints Innocents les paroles de Jérémie, XXXI, 15. « Ce beau passage de Jérémie a une double signification, l'une verbale, l'autre typique. Suivant le sens verbal, il concerne la déportation des Juifs en Chaldée, après le triomphe de Nabuchodonosor et la chute du royaume de Juda. Rachel avait été enterrée non loin de Bethléem, cf. Gen., XXXV, 19. Par une admirable figure, le prophète suppose qu'au moment où les descendants de Benjamin, qui faisaient partie du royaume de Juda, étaient conduits en exil, elle sortit de son tombeau, poussant des gémissements lugubres, comme une mère à qui l'on arrache ses fils et que rien ne peut consoler de cette déchirante séparation. Mais... la prophétie de Jérémie devait... trouver plus tard une seconde réalisation, supérieure à la première. Rachel sortit une seconde fois de sa tombe pour pleurer amèrement, au nom des pauvres mères de Bethléem, sur les innocentes victimes de la tyrannie d'Hérode. » Fillion, *S. Matthieu*, p. 61.

(2) Les Pères latins et les interprètes catholiques, à la suite de S. Jérôme, *In Jer.*, XXXI, 22, t. XXIV, col. 880-881, entendent le *ÿ*. 22, de l'Incarnation. La sainte Vierge, devenue mère d'une manière surnaturelle, par un prodige nouveau, *environne un homme*, c'est-à-dire Jésus-Christ, qu'elle porte dans son sein.

1007. — 3° Jérémie, pendant le siège de Jérusalem, achète un champ à Anathoth, comme signe du retour futur du peuple dans sa patrie et de l'alliance de Dieu avec le nouvel Israël, xxxii-xxxiii.

1° Jérémie, emprisonné par Sédécias dans la cour du temple, xxxiii, 1-6, reçoit de Dieu l'ordre d'acheter, selon toutes les formes légales, le champ d'un de ses parents à Anathoth, afin que le peuple voie de ses yeux que le prophète est persuadé qu'Israël rentrera un jour en possession de la Terre promise, 7-15. — 2° Jérémie éprouve quelques doutes, car Jérusalem va tomber bientôt entre les mains de Nabuchodonosor, 16-25, mais le Seigneur lui réitère l'assurance qu'il ramènera son peuple de la captivité, après lui avoir fait expier ses péchés; il fera alors avec lui une alliance éternelle, *pactum sempiternum*, et le comblera de bénédictions, 26-44. — 3° Cette prophétie est réitérée dans le ch. xxxiii. Jérusalem sera livrée entre les mains de ses ennemis, mais elle refleurira un jour, 1-9. Le pays dévasté sera de nouveau béni et rempli de joie, 10-13. — 4° Le Germe de David, xxiii, 5, le Messie, germera et fera régner la justice; son nom sera : *Dominus justus noster*, Jéhovah est notre justice, nous justifie; il fondera un royaume et un sacerdoce éternels, 14-18, n° 1001. — 5° L'alliance de Dieu avec son nouveau peuple ou l'Eglise sera aussi stable que les lois de la nature, 19-26.

IV° Section : Efforts infructueux pour la conversion du peuple avant sa ruine totale, xxxiv-xxxviii.

1008. — 1° La ruine totale d'Israël causée par son mépris de la loi, xxxiv-xxxv.

Le peuple a rendu inutiles tous les efforts que Dieu a faits pour le convertir, il a violé constamment sa loi; il doit donc expier ses crimes. — 1° Pendant que Nabuchodonosor assiège la ville, et que Sédécias est déjà comme perdu, xxxiv, 1-7, le peuple consent à mettre les esclaves en liberté, selon la loi, 8-10, mais il les reprend ensuite, 11, et Jérémie lui annonce qu'il sera vaincu et captif, 12-22. — 2° L'infidélité d'Israël ne se manifeste pas moins par la comparaison que le prophète établit entre lui et les Réchabites, de la race des

Cinéens, I Par., II, 55. Les Réchabites ont été contraints, par l'invasion chaldéenne, de se réfugier dans Jérusalem. Jérémie, par ordre de Dieu, les invite à boire du vin. Ils refusent pour ne pas violer les prescriptions de leur père Jonadab. A cause de cette fidélité (1), Dieu leur promet de les conserver, tandis que Juda désobéissant périra, xxxv. — Cet épisode des Réchabites se rapporte au siège de Jérusalem sous Joakim, xxxv, 1, non sous Sédécias. Il est placé ici, uniquement sans doute pour mieux faire comprendre comment Jérusalem avait mérité le sort qu'elle subit sous son dernier roi.

1009. — 2° Malheurs d'Israël causés par sa résistance aux prophètes, xxxvi-xxxviii.

Si le peuple périt, c'est parce qu'il est incorrigible et qu'il refuse d'entendre les prophètes que Dieu lui envoie, et de suivre leurs conseils. Jérémie le prouve : 1° en rapportant ce qui s'est passé par rapport à lui sous Joakim. Il fait lire devant le peuple, par Baruch, ses prophéties. Le roi, irrité, jette au feu le rouleau qui les contient, et veut faire arrêter Jérémie et Baruch, mais Dieu ne permet pas qu'on les trouve. Jérémie annonce à la maison de David et au peuple que les menaces qu'il leur a faites s'accompliront irrévocablement, et il fait écrire de nouveau ses prophéties, xxxvi. — 2° Ce qui s'était passé du temps de Joakim se reproduit d'une manière à peu près semblable sous Sédécias, quoique ce dernier roi eût certains égards pour Jérémie. Celui-ci exhorte ses compatriotes à se soumettre aux Chaldéens, pendant que ces derniers ont interrompu le siège pour aller arrêter la marche des Égyptiens; il part lui-même pour se réfugier à Anathoth, mais il est arrêté et jeté en prison. Sédécias apprend de lui le sort funeste qui l'attend; il adoucit néanmoins sa captivité, xxxvii. — 3° Le prophète exhorte de nouveau le peuple à subir le joug de Nabuchodonosor. Il est

(1) On peut voir dans Abelly, *Vie de S. Vincent de Paul*, 1^{re} éd. 1664, l. III, ch. III, p. 20-21, un bel éloge fait par ce saint de la fidélité des Réchabites.

pour cela jeté au fond d'une citerne, où il aurait péri s'il n'en avait été retiré par Abdémélech, avec la permission du roi. Il conseille de nouveau à Sédécias de se rendre aux Chaldéens, mais le prince n'ose point le faire, et Jérémie reste en prison jusqu'à ce que la ville tombe entre les mains de l'ennemi, xxxviii.

V^e Section : Accomplissement des prophéties contre Jérusalem, xxxix-xlv.

1010. — 1^o Prise de Jérusalem, xxxix.

La mesure des iniquités de Juda et de Jérusalem est à son comble; la ville est prise, 1-2; Sédécias a les yeux crevés (1) et est emmené à Babylone; la capitale et le temple sont brûlés, 3-10; Jérémie et Abdémélech échappent à la ruine, 11-18. Ainsi sont accomplies les prophéties.

1011. — 2^o Sort des Juifs qui sont laissés en Palestine; leur fuite en Égypte, xl-xlv.

Un certain nombre de Juifs avaient été laissés en Palestine, mais ils ne devaient pas échapper au châtimement qu'ils avaient mérité par leurs crimes, comme ceux qui avaient été déportés à Babylone. — 1^o Jérémie ayant eu la permission de demeurer où il voudrait, n^o 983, se rendit près de Godolias, gouverneur du pays, à Maspeth, xl, 1-6. — Un grand nombre de ceux qui étaient restés dans leur patrie y vont à sa suite, 7-12. — Là, Johanan prévient Godolias que le roi d'Ammon, Baalis, veut le faire périr, mais le gouverneur ne veut pas le croire, 13-16. — Il tombe sous les coups d'Ismaël, le séide de Baalis, ainsi que beaucoup de Juifs, xli, 1-7. — Ismaël emmène quelques autres Juifs prisonniers. Ceux-ci sont délivrés en route par Johanan, 8-16. — 2^o Les débris du peuple, malgré les conseils de Jérémie, par la peur de la vengeance que les Chaldéens tireront du meurtre de Godolias, s'enfuient en Égypte, et y entraînent de force le prophète, xli, 17-xliii, 7. — 3^o C'est là comme il le leur prédit, qu'ils

(1) Voir ci-contre, n^o 2, la représentation de ce supplice, d'après Botta, *Monument de Ninive*, t. II, pl. 118. Le n^o 1 représente d'autres supplices infligés par les Assyriens aux prisonniers de guerre.



54. — SUPPLICES INFLIGÉS PAR LES ASSYRIENS AUX PRISONNIERS DE GUERRE.

(Bas-relief assyrien.)



55. — ROI D'ASSYRIE CREVANT LES YEUX A UN ENNEMI FAIT PRISONNIER.

(Bas-relief assyrien.)

seront punis de leur incrédulité et de leur idolâtrie, par Nabuchodonosor, qui les atteindra dans le pays où ils se sont imaginés être à l'abri de ses coups, XLIII, 8-XLV.

IV^e PARTIE : PROPHÉTIES CONTRE LES PEUPLES ÉTRANGERS, XLVI-LI.

* 1012. — Châtiments réservés aux ennemis du peuple de Dieu.

Les prophéties contre les peuples voisins de la Palestine, qui ont été ses ennemis; sont réunies ensemble dans Jérémie, comme dans Isaïe et dans Ézéchiél. Elles sont au nombre de neuf : 1^o contre l'Égypte, XLVI ; 2^o contre les Philistins, XLVII ; 3^o contre Moab ; XLVIII ; 4^o contre Ammon, XLIX, 1-6 ; 5^o contre l'Idumée, XLIX, 7-22 ; 6^o contre Damas, XLIX, 23-27 ; 7^o contre Cédar et Asor, XLIX, 28-33 ; 8^o contre Élam, XLIX, 34-39 ; 9^o contre Babylone, L-LI. Toutes ces prophéties se sont exactement accomplies.

ÉPILOGUE, LI.

1013. — Conclusion historique.

Le livre de Jérémie se termine par un chapitre qui en forme la conclusion, montrant comment toutes les prophéties qu'il contient sur la ville sainte ont été accomplies ; il raconte la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, après deux ans de siège, 1-6 ; les malheurs de Sédécias, 7-11 ; l'incendie de la capitale, 12-13 ; la déportation des habitants, sauf les pauvres ouvriers, 14-16 ; l'enlèvement des vases sacrés du Temple, 17-23 ; le dénombrement de ceux qui ont été emmenés en captivité à trois reprises diverses, 21-30, et l'adoucissement apporté aux maux de Jéchonias, 31-34.

ARTICLE III.

Les Lamentations.

Noms et sujet. — Authenticité. — Forme littéraire. — Division et analyse. — Usage qu'en ont fait la synagogue et l'Église.

1014. — Noms et sujet des Lamentations.

Les Lamentations portent en hébreu le nom de **איכה**, *ékâh*, *quomodo*, par lequel elles commencent, I, 1 ; II, 1, IV, 1, et qui semble avoir été comme une sorte de terme con-

sacré pour le début d'une élogie, II Reg., i, 19, 25, 27. Les Septante substituèrent à ce mot initial, comme ils l'avaient fait pour le Pentateuque, un titre plus significatif, et les désignèrent sous le nom de Θρήνοι, équivalant au titre adopté par les rabbins, קנות, *qinóth*, de Jer., vii, 29; ix, 10, 20; II Par., xxxv, 25. Notre dénomination, les Lamentations, n'est que la traduction du grec : *Threni*, *id est*, *Lamentationes Jeremiæ prophetæ*, porte la Vulgate. C'était un vieil usage de faire des éloges sur la mort des personnes aimées; cf. II Reg., i, 19; il fut étendu aux malheurs publics (1). Jérémie déplora dans ses Lamentations la ruine de Jérusalem et du temple comme il avait déploré auparavant la mort de Josias (2).

1015. — Authenticité des Lamentations.

La tradition nomme le prophète Jérémie comme l'auteur des Lamentations. La Vulgate, à la suite des Septante, atteste cette tradition, en tête du livre, par les mots suivants : *Et factum est, postquam in captivitatem redactus est Israel, sedit Jeremias propheta flens, et planxit lamentatione hac in Jerusalem, etc.* Quoique ce passage ne se lise pas dans le texte hébreu, il est certain qu'il exprime la croyance des Juifs (3). Elle est confirmée par l'examen intrinsèque du livre : le contenu, le ton, la langue, le style, tout indique Jérémie. Le poème date incontestablement de l'époque de la ruine du royaume de Juda et du commencement de la captivité. Il est écrit par un homme qui peint avec la vivacité d'un témoin oculaire les maux qu'il déplore. La manière de Jérémie s'y révèle, pour ainsi dire, à chaque ligne : ce sont les mêmes peintures, la vierge, fille de Sion, assise, accablée de honte (4), les mêmes images (5), la même véhémence de sentiments (6).

(1) Amos, v, 1; Jer., vii, 29; ix, 2, 19; Ez., xix, 1; xxvi. 17; xxvii, 2.

(2) II Par., xxxv, 25. S. Jérôme a supposé que nos Lamentations étaient celles que Jérémie avaient composées à l'occasion de la mort de Josias, *Comment. in Zach.*, xii, 11, t. xxv, col. 1515, mais son opinion est communément rejetée.

(3) Cf. Josèphe, *Ant. jud.*, X, v, 1.

(4) Lam., i, 15; ii, 13, et Jer., xiv, 17.

(5) Lam., ii, 22, et Jer., vi, 25; xlv, 5.

(6) Lam., i, 16; ii, 11; iii, 48-49, et Jer., ix, 1; xiii, 17; xiv, 16, etc.

* 1016. — Forme littéraire.

« Les quatre premiers [chapitres] sont des pièces alphabétiques... La versification est très régulière partout, sans être toujours arrangée d'après le même système. Les quatre morceaux se composent de longs vers, plus longs [l'un du moins] que nous ne les rencontrons communément dans la poésie lyrique des Hébreux... Dans les trois premières élégies, [six vers] forment une strophe. Dans la quatrième, la strophe ne se compose que de [quatre vers]. Chaque strophe commence par une autre lettre de l'alphabet, de sorte que le nombre en est chaque fois de 22. La troisième élégie a encore cela de particulier, que la lettre initiale caractéristique reparait à la tête de chacun des trois [premiers] vers, ce qui a engagé les rabbins à diviser le III^e chapitre en 66 versets au lieu de 22. La cinquième élégie n'est pas alphabétique, mais elle se compose également de 22 strophes, qui ne sont ici que de simples distiques. En outre, on y remarque l'emploi excessivement fréquent d'une même désinence, — voyelle ou syllabe, — ce qui introduit dans le texte une espèce de rime. Seulement cette rime ne se place pas toujours à la fin des lignes, comme c'est le cas dans la poésie moderne. Cette répétition d'un même son, — *ou, nou, anou, énou, inou, onnou*, — reproduit jusqu'à 44 fois, ne saurait être l'effet du hasard, mais doit être considérée comme une combinaison artificielle, faite à dessein par l'auteur, et cela d'autant plus sûrement qu'on n'en trouve que de faibles traces ailleurs, par exemple, Ps. cxxiv (cxxiii) (1). » Cf. n° 983.

1017. — Division et analyse des Lamentations.

Les Lamentations se composent de cinq petits poèmes ou élégies distinctes, correspondant aux cinq chapitres de la Vulgate (2). — 1° Le 1^{er} verset donne le ton de tout le mor-

— Cf. Flöckner, *Ueber den Verfasser der Klagelieder*, Theol. Quartalschrift de Tubingue, 1877, p. 187-280.

(1) Reuss, *La Bible, Poésie lyrique*, 1875, p. 423.

(2) Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in Threnos*, t. XIII,

ceau. La pensée qui frappe l'esprit du prophète, c'est la *solitude* dans laquelle il se trouve. La princesse, *domina gentium*, est maintenant assise *solitaire*, comme la *Judæa capta* qu'on voit plus tard sur les médailles romaines. Ses enfants lui ont été enlevés et elle est plongée dans la plus profonde misère, I. — 2° La seconde élégie peint surtout la destruction de la cité sainte et du temple, comme la première avait peint sa solitude actuelle. Elle remonte de l'effet à la cause, II. — 3° Le ch. III s'occupe principalement, quoique non exclusivement, de la désolation du prophète lui-même. — 4° Le IV° semble d'abord reproduire les tableaux du I^{er} et du II°, mais c'est pour faire luire un rayon d'espérance, en montrant dans le châtiment divin la source même de la régénération. — Le ch. V porte dans notre Vugate le titre d'*Oratio Jeremiæ prophetæ*. C'est, en effet, une prière dans laquelle Jérémie implore le secours de Dieu pour qu'il mette fin à tant de maux.

1018. — Usage qu'ont fait des Lamentations la synagogue et l'Église.

Peu de livres ont obtenu aussi efficacement que les Lamentations de Jérémie le but que s'était proposé leur auteur. Que d'infortunés ont trouvé dans l'expression des douleurs du prophète un adoucissement à leurs propres douleurs ! Elles séchèrent sans doute plus d'une fois les larmes des captifs, sur les bords des fleuves de Babylone, cf. Zach., I, 6, avec Lam., II, 17, et quand ils furent de retour dans leur patrie, ce fut le livre des souvenirs, qui leur rappelait leurs maux passés. Chaque année, le 9 ab (juillet), on jeûna et on lut dans les synagogues, au milieu des larmes, les Lamentations de Jérémie, en mémoire de ces mauvais jours. Et plus tard, quand la grande victime, l'agneau de Dieu qui devait effacer les péchés du monde, eut été immolée sur le Calvaire, l'Église, pour célébrer les mystères de la passion et de la mort de Notre-

col. 606-652; Théodoret de Cyr, *In Threnos*, t. LXXXI, col. 779-806; S. Éphrem, *In Threnos annotationes quædam ex collectaneis Severi monachi*, *Opera syriaca*, t. II, p. 163-164; Hugues de Saint-Victor, *Adnotatiuncula elucidatoria in Threnos Jeremiæ*, t. CLXXV, col. 255-322; S. Thomas, *In Threnos Hieremiæ expositio*, t. XIII; del Rio, *Commentarius literalis in Threnos*, in-4°, Lyon, 1608, etc.

Seigneur, adopta les chants lugubres du prophète : pendant la Semaine-Sainte, on entend retentir dans toutes les églises du monde catholique les accents plaintifs de Jérémie, déplorant un malheur plus grand que celui de la ruine de Jérusalem et du temple, le supplice d'un Dieu, mis à mort par ceux qu'il était venu racheter.

ARTICLE IV.

Baruch.

Vie. — Texte et versions de ses prophéties. — Leur authenticité. — Analyse.

1019. — Vie de Baruch.

Baruch, fils de Nérias, était le fidèle disciple et le secrétaire de Jérémie, Jer., xxxii, 12; xxxvi, 4, 10, 32. Il appartenait à une bonne famille de la tribu de Juda, Jer., li, 59; Josèphe, *Ant. jud.*, X, ix, 1; son frère Saraïas faisait partie de la cour de Sédécias. Ses ennemis l'accusèrent d'être partisan des Chaldéens, et d'influencer Jérémie en faveur de ces derniers, Jer., xliii, 3. La quatrième année de Joakim, il alla lire au roi les prophéties de son maître, qu'il avait écrites sous sa dictée, n° 1009, et il les écrivit une seconde fois de la même manière, quand le roi eut jeté au feu la première édition, xxxvi. Les persécutions qu'il eut à subir lui causèrent un moment de découragement, mais il ne dura pas, xlv. Plus tard, sous le règne de Sédécias, il fut mis en prison avec Jérémie, et il y resta jusqu'à la prise de Jérusalem (588); il se retira alors à Maspeth, et fut ensuite forcé, comme Jérémie, de suivre les Juifs fugitifs en Égypte, Jer., xliii, 6. Il alla enfin à Babylone et il y mourut. Quelques-uns croient qu'il avait déjà visité cette ville la quatrième année de Sédécias (594), avec une ambassade royale dont son frère faisait partie et qui s'y était rendue, sur la demande de Jérémie, pour consoler les captifs. Cf. Jer., li, 61.

* 1020. — Texte et versions de Baruch.

1° Le texte original du livre de Baruch est perdu. Nous ne possédons plus qu'une traduction grecque d'où sont dérivées

toutes les autres versions. Il paraît avoir existé deux traductions grecques indépendantes, du moins les manuscrits appartiennent-ils à deux classes fort distinctes. Le texte latin de notre Vulgate est emprunté à l'ancienne Italique, et reproduit le grec littéralement.

2° Quelques critiques, qui nient l'authenticité de Baruch, ont prétendu qu'il avait été écrit primitivement en grec, mais la recommandation de le lire dans le temple, I, 14, où aucune langue étrangère n'était admise, et l'étude même du livre suffisent à elles seules pour prouver que la langue originale était l'hébreu. Les trois premiers chapitres sont pleins d'hébraïsmes, tels qu'on n'en pourrait rencontrer même sous la plume d'un Juif helléniste, I, 14, 15, 22; II, 4, 9, 25; III, 8, etc.; quelques passages obscurs paraissent être de fausses traductions, I, 2, 8; II, 18, 19. Si l'on remarque moins d'idiotismes de ce genre dans les derniers chapitres, l'unité générale de plan et même de langage prouve que le livre est d'un seul et même auteur. — Le style de Baruch, sans avoir la magnificence d'Isaïe, est remarquable, et l'on sait l'admiration qu'il avait inspirée à La Fontaine; après l'avoir lu, il demandait à tous ceux qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch? C'était un grand génie. »

1021. — Authenticité du livre de Baruch.

Les cinq premiers chapitres sont de Baruch; le sixième contient une lettre de Jérémie. La plupart des protestants et les rationalistes nient l'authenticité du tout. — I. Les cinq premiers chapitres sont réellement l'œuvre de Baruch, comme l'affirme le titre, I, 1. — 1° On conteste, il est vrai, l'autorité de ce titre, mais c'est sans fondement. Il porte, I, 2, que Baruch écrivit sa prophétie la cinquième année après la ruine de Jérusalem, 583. C'est inadmissible, dit-on, parce que Baruch avait accompagné Jérémie en Égypte, Jer., XLIII, 6. Mais il est facile de répondre qu'il ne suit nullement, de ce que Baruch était allé en Égypte en 588 ou 587, qu'il n'était pas en Chaldée en 583. — 2° On prétend trouver dans le cours du livre des passages qui indiquent qu'il a été écrit après la fin

de la captivité et après la reconstruction du temple, I, 10, 14; II, 26. — L'auteur parle incontestablement, dans ces passages, de l'autel du Seigneur et de la maison de Dieu, mais c'est de la maison de Dieu ruinée et de l'autel sur lequel on continuait à offrir des sacrifices, comme dans les passages analogues de Jérémie, xli, 5, et I Esd., II, 68. — II. Quant à l'authenticité de la lettre de Jérémie, ch. vi. le titre l'attribue à ce prophète et il est confirmé par II Mac., II, 1-2 (1).

1022. — Analyse du livre de Baruch.

Il se partage en deux parties principales, I-III, 8, et III, 9-v. La lettre de Jérémie, placée à la fin, en forme comme un appendice (2). — I. La première partie renferme : 1° une introduction, I, 1-14, et 2° une prière qui se subdivise en deux sections : la première section est une sorte de confession dans laquelle le peuple captif reconnaît ses péchés, I, 15-II; dans la seconde section, les coupables repentants demandent à Dieu de mettre un terme au châtimement qu'ils reconnaissent avoir mérité, III, 1-8. — II. La seconde partie contient un discours de Baruch. — 1° Il exhorte le peuple à chercher la vraie sagesse et à se convertir, III, 9-IV, 8. Les versets 36-38 du ch. III renferment une prophétie messianique remarquable, dans laquelle la plupart des Pères ont vu la même pensée que celle qui est exprimée dans l'Évangile de S. Jean : *Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis.*

Hic est Deus noster,
Et non æstimabitur alius adversus eum.
Hic adinvenit omnem viam disciplinæ,
Et tradidit illam Jacob puero suo,
Et Israel dilecto suo.
Post hæc in terris visus est,
Et cum hominibus conversatus est.

Théodoret dit sur ce passage : « Dilucide nobis ostendit

(1) Sur la canonicité du livre deutérocanonique de Baruch, on peut voir Vieusse, *La Bible mutilée par les protestants*, 2^e éd., p. 86-106.

(2) Commentateurs catholiques : Théodoret, *In Baruch*, t. LXXXI, col. 759-779; F. H. Reusch, *Erklärung des Buches Baruch*, in-8°, Fribourg, 1853, etc.

incarnationem Unigeniti, ipsumque universarum esse opificem et sapientiæ fontem (1). » — 2° Il console les captifs, leur recommande d'être fermes et courageux, et leur promet qu'ils seront vengés, iv, 9-29. — 3° Il s'adresse à Jérusalem elle-même, et lui annonce que ses fils, emmenés avec ignominie sur la terre étrangère, reviendront à elle avec gloire, iv, 30-v. — III. La lettre de Jérémie, vi, a pour but de détourner les Juifs captifs à Babylone, à qui elle est adressée, de l'idolâtrie chaldéenne. Elle renferme une sorte de double refrain qui revient de temps en temps, et en marque les divers alinéas : *Non sunt dii, non ergo timueritis eos*, 14-15 ; 22 ; 28 ; 64 ; et : *Quomodo ergo æstimandum est aut dicendum illos esse deos?* 39 ; 44 ; 55 ; 63. Jérémie y montre une grande connaissance de la religion babylonienne ; sa lettre est comme un monument archéologique où nous trouvons décrites en détail les statues des dieux chaldéens, ainsi que les cérémonies que l'on suivait pour habiller et déshabiller les idoles (2). Rien n'était plus propre que cet écrit à faire persévérer les enfants d'Israël dans le culte du vrai Dieu.

CHAPITRE IV.

ÉZÉCHIEL.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties d'Ézéchiël.

Vie d'Ézéchiël. — Style de ses prophéties.

1023. — Vie d'Ézéchiël.

Ézéchiël (Dieu rend fort) était fils de Buzi, et de race sacer-

(1) Theod., *In Baruch*, III, 38, t. LXXXI, col. 74. Cf. Calmet in h. l. p. 710. — Le ch. II, 34-35 de Baruch contient la prophétie de la nouvelle alliance que nous avons déjà vue dans Jérémie, xxxi, 31-32, n° 1006.

(2) Cf. la *Descente d'Istar aux enfers*, qui contient plusieurs traits démontrant l'exactitude des détails contenus dans la lettre de Jérémie, lignes 42 sq., dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. III, p. 125.